



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription

**Date de publication:** SHAB 19.04.2024

**Numéro de publication:** HR01-1006013622

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées Association Internationale de la Presse Sportive (AIPS), Lausanne

Association Internationale de la Presse Sportive (AIPS)

*(International Sports Press Association (AIPS))*

Avenue de la Gare 12

1003 Lausanne

Association Internationale de la Presse Sportive (AIPS) (International Sports Press Association (AIPS)), à Lausanne, Avenue de la Gare 12, 1003 Lausanne, CHE-113.429.910. Nouvelle association. Statuts du 11.05.2023. But: les objectifs de l'Association sont de: a) réunir, sous ses auspices, les Associations Nationales de Journalistes Sportifs ("ANJS") du monde entier; b) encourager et aider à la création d'Associations Nationales de Journalistes Sportifs dans les pays où de telles associations n'existent pas encore; c) reconnaître et soutenir l'autorité et l'autonomie de ses associations membres; d) promouvoir des liens plus étroits entre ses associations membres et les organisations sportives; e) coordonner et protéger les intérêts éthiques et professionnels de ses associations membres et de leurs membres; f) développer l'esprit sportif et la solidarité parmi les journalistes sportifs du monde entier et diffuser les idéaux du fair-play dans le journalisme sportif et le reportage sportif; g) collaborer avec les organisations ayant pour objectif la promotion du sport à l'échelle mondiale et les encourager à faciliter le travail des médias sportifs professionnels; h) recueillir, collecter et diffuser des informations à ses membres et entre eux et faire part de ses vues et décisions à d'autres organisations; i) établir, maintenir, publier et distribuer ses publications officielles; j) aider les organisations sportives qui comprennent des Commissions des Médias ou des Groupes de travail; k) aider les organismes organisateurs d'événements sportifs en leur fournissant les services d'experts de l'AIPS pour consultation et conseil afin de maximiser et d'optimiser les services des médias; l) promouvoir les idéaux du Mouvement Olympique et promouvoir la liberté de la presse sportive. Selon déclaration du comité du 11.04.2024, l'association n'est pas soumise à l'obligation de s'inscrire au registre du commerce et d'avoir un représentant en Suisse. Ressources: cotisations annuelles; frais de carte AIPS; toute autre ressource autorisée par la loi, y compris notamment, mais sans limitation, les dons, legs, parrainages et subventions publiques. Merlo Giovanni, d'Italie, à Vigevano (Italie), président, et Ozmec Jurica, de Croatie, à Zagreb (Croatie), secrétaire général, trésorier, sont membres du comité avec signature collective à deux.

Registre journalier no 7924 du 16.04.2024

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud